



DÉSIR DE FRANCOPHONIE.

Le projet associatif du Cercle des Solidarités Francophones

Adopté en assemblée générale le 16 décembre 2017

Éditorial du président.

Le CSF a fêté en 2014 son dixième anniversaire. Ce moment nous a permis de mesurer le chemin accompli depuis la création et surtout le long chemin ouvert à parcourir.

Validé par le comité directeur le 22 avril 2017, puis soumis à ses adhérents à la base, adopté par l'assemblée générale du 16 décembre 2017, ce projet, partagé, est le socle permanent sur lequel bâtir pour rendre effectives les promesses de la Francophonie pour le XXI siècle.

Des questions ouvertes restent sans réponse à ce jour, le Cercle en son réseau devra les étudier, les analyser et leur apporter des réponses pendant la période à venir, et l'assemblée générale sera amenée à se prononcer périodiquement.

Le CSF ne fonctionne que grâce à l'engagement de ses adhérents et son action future est en germe dans ce projet pour le faire partager en toute solidarité aux francophones

Table des matières

1 LES FONDAMENTAUX	2
1.1 La déclaration de principe, dans les statuts du C.S.F. :	3
1.2 le diagnostic partagé à fin 2016	3
1.3 Le réseau C.S.F. et son environnement.....	3
1.4 L'expression de notre engagement pour la solidarité	4
1.5 Communication.....	4
2 UN RÉSEAU, SES ORGANES ET SES FONCTIONS.....	5
2.1 Organes et fonctions du réseau	5
2.2 L'animation du réseau.....	6
2.3 Le rapprochement avec les OING, l'OIF à chaque niveau, siège ou délégation territoriale	7
2.4 le travail avec d'autres réseaux francophones.	7
2.5 Le travail avec la JCI :	7
3 DES OUTILS AU SERVICE DU RÉSEAU.....	9
3.1 la sécurité du réseau	9
3.2 les ressources en direction de la solidarité.	9
3.3 la mémoire ou la capitalisation dans la durée.	10
3.4 une logistique	10
3.5 comptabilité si réseau déconcentré.	11
3.6 conseil juridique :	11
3.7 la communication interne.	11
4 UN RESEAU FRANCOPHONE ENGAGE POUR LA SOLIDARITE	12
4.1 Quelles actions ?	12
4.2 Un travail continu de veille à tous les niveaux.....	13
4.3 Comment identifier les projets pour s'y investir	13
4.4 un plan d'action annuel	14
4.5 la communication externe.	14
4.6 Conclusion : mise en œuvre.....	15

Introduction: Histoire d'un projet associatif.

Comme toute association, le CSF doit faire évoluer continuellement son projet tout en affirmant ses valeurs.

Il y a un an, un questionnaire soumis à 51 adhérents et sympathisants a permis d'identifier les tendances lourdes au sein du Cercle, d'identifier l'attente de chacun vis à vis de la Francophonie, de l'expression de la Solidarité et de la capacité d'agir ensemble. Un diagnostic en est sorti, sur un échantillon de 17 répondants.

Après un an de travail, un avant-projet associatif validé en comité directeur le 22 avril 2017 soumis à l'ensemble des adhérents, devenu le projet associatif.

Le vote solennel en assemblée générale lui donne force et vigueur pour la période à venir.

1. LES FONDAMENTAUX

1.1 La déclaration de principe, dans les statuts du C.S.F. :

L'association **CERCLE DES SOLIDARITÉS FRANCOPHONES** a pour objet :

- de promouvoir la solidarité francophone sous toutes ses formes, notamment en développant des activités d'animation, d'échanges, de partage à caractère économique, social, culturel et humanitaire.
- d'œuvrer en faveur du développement de l'usage de la langue française.
- de défendre à travers le monde les valeurs et la culture francophones
- Les moyens d'action de l'association sont notamment :
- l'organisation de séminaires, rencontres, conférences, débats, manifestations
- et toutes actions entrant dans l'objet de l'association, les moyens énumérés ci-dessus étant indicatifs et non limitatifs

1.2 le diagnostic partagé à fin 2016

Le diagnostic a été validé par le comité directeur. Il retrace les tendances lourdes exprimées par l'échantillon, sans pour autant en déduire que les plus faibles n'ont pas de sens

- Un nombre de cotisants bas est une faiblesse importante, par contre il n'est pas une force majeure quand il est élevé. **Nécessité de recruter.**
- L'institution OIF est ressentie comme importante. Le positionnement du C.S.F. auprès de l'OIF est stratégique. **Améliorer le travail avec l'OIF.**
- Le C.S.F. est une association qui doit s'organiser en réseau d'humains (H/F) dans le monde francophone. La dimension « organisation du réseau interne » contribuerait à compenser les faiblesses ressenties. **Besoin de développer un réseau.**

- La communication n'est pas fondamentale quand on est en situation de faiblesse, mais elle est indispensable quand on est en situation de force. **Il faut communiquer.**

1.3 Le réseau CSF dans son environnement.

Le C.S.F. est un réseau de citoyens francophones solidaires entre eux au cœur du réseau francophone international engagé pour la solidarité.

Le réseau C.S.F. est en connexité avec des réseaux disposant de filiales locales ou spécialisées pilotées à partir d'un centre identifié. Si ce n'est, il s'agit alors d'organisations ayant vocation à créer et étendre leur propre réseau.

Selon les deux thèmes liés à la notion de solidarité francophone, *nos ou ces partenaires naturels* sont :

1 sur le thème de la francophonie

- OIF et ses satellites « [Système OIF] »
- OING et conférence des OING

2 sur le thème de la solidarité

- ONG intervenantes,
- Autres réservoirs d'idées ou autres forces de proposition.

1.4 L'expression de notre engagement pour la solidarité

Notre engagement pour la solidarité s'exprime dans les actions du C.S.F. ou celles qu'il soutient.

1- la solidarité, et non l'assistanat, qui s'exprime dans des actions communes (projets communs ou globaux) qui impliquent la contribution de chacun (membre C.S.F. du Nord et du Sud) à la hauteur de ses capacités.

2- la solidarité de proximité qui implique des actions spécifiques à chaque C.S.F. local. Ces actions requièrent la contribution exclusive des membres du C.S.F. local.

3 – la solidarité institutionnelle pour faire en sorte que les accords de partenariats globaux entre des entités multilatérales ou internationales et la tête du réseau C.S.F. servent de base aux C.S.F. locaux afin qu'ils bénéficient d'appuis auprès des représentations locales de ces entités multilatérales ou internationales.

1.5 Communication

Nous sommes dans une période de transition, avec l'obligation,

- de nous adapter pour développer une communication EFFICACE en interne comme en externe.
- De définir des cibles pour adapter la communication au lectorat.
- De nous créer une image valorisante et synthétique « au cœur du réseau francophone international engagé pour la solidarité ».
- de parvenir à une bonne gestion du fichier membres ou partenaires avec l'emploi de logiciels « associatifs ».
- nous diversifier dans les domaines de la SOLIDARITÉ et FRANCOPHONIE
- Utiliser les outils informatiques mis à notre disposition et appropriés.

. Projet associatif du Cercle des solidarités francophones

- Être présent sur les réseaux sociaux, dont Facebook et Twitter
- Avoir une Chaîne YOUTUBE réservée pour diffusion de vidéos
- Développer si nécessaire un « flash mensuel » envoyé par courriel
- Gérer notre Site INTERNET selon un cahier des charges à définir par le comité directeur
- S'ouvrir aux réseaux existants (OING reconnu par l'OIF) + OIF + FFa
- Nommer un Rédacteur en chef « central » garant de la ligne éditoriale préalablement définie par l'équipe en place

2 UN RÉSEAU, SES ORGANES ET SES FONCTIONS

Les adhérents du Cercle sont répartis dans tout l'espace francophone. Ce sont des nationaux de différents États en Afrique, Europe, Asie et Amériques, proches malgré des distances à la fois géographiques et culturelles.

Ils se réunissent pour mettre en œuvre la Déclaration de principe sur le terrain, sur leurs territoires ou mondialement. Le Cercle est donc confronté à la gestion de niveaux de subsidiarité, à l'acquisition et au maintien de sa cohérence d'ensemble.

Au fur et à mesure de l'atteinte des objectifs préalables énoncés et au vu des résultats obtenus, l'organisation pour s'assurer de sa continuité, réécrit les éléments du projet.

2.1 Organes et fonctions du réseau

Les fonctions du réseau décrites par ce projet sont remplies par des organes, statutaires ou fonctionnels à défaut d'avoir été inscrits dans nos textes.

Une tête de réseau avec le comité directeur qui définit les modalités de la politique générale votée par l'assemblée générale.

La tête de réseau est compétente sur les relations :

- avec l'OIF (siège Avenue Bosquet à Paris),
- les partenaires ou contacts La tête de réseau identifie le correspondant local, le nomme et rappelle formellement les devoirs réciproques et mutuels.

Des antennes, avec des correspondants locaux, qui réunissent les adhérents dans les territoires de la Francophonie, en Europe, Asie, Afrique, Amérique, qui mènent les projets locaux.

La tête de réseau doit connaître et être en relation avec les correspondants ou CSF locaux sur leur terrain,

- pour leur rendre visite,
- pour les superviser,
- pour soutenir la recherche de partenaires,
- pour participer à une activité locale

2.2 L'animation du réseau

Une véritable animation du réseau est nécessaire à chacun des niveaux pour piloter leur développement, leurs échanges et partages de pratiques, la réalisation de leurs actions et la remontée des informations à la tête de réseau.

Cette animation vise à vérifier la cohésion du réseau et surtout à en assurer la cohérence d'ensemble.

La mise en œuvre des technologies les plus modernes, Internet et Skipe notamment, permettent aujourd'hui cette animation sans surcoût en permettant de s'affranchir des distances.

On doit gérer un double flux composé d'un flux descendant et d'un flux ascendant.

- Le flux descendant de la tête de réseau vers les Correspondants ou C.S.F. locaux transmet une impulsion, basée sur la politique générale légitimée en assemblée générale.
- et le flux ascendant du local vers la tête de réseau, est porteur du message venant du terrain.

Toutefois, dans la majorité des situations possibles dans la durée, il s'ensuit une latence dans le temps entre la question et la réponse, qu'on tentera de gommer par le meilleur fonctionnement possible de ces flux non synchronisés.

Le défi permanent à relever est d'assurer la remontée des informations et de piloter de la manière la plus pertinente, dans un contexte de confiance et délégation.

2.3 Le rapprochement avec les OING, l'OIF à chaque niveau, siège ou délégation territoriale

De par sa vocation généraliste, et sa reconnaissance en tant qu'OING, le C.S.F. est bien placé pour interagir avec toutes les OING et toutes les structures ou directions de l'OIF, et ce aussi bien au niveau central qu'au niveau local. Ce rapprochement constitue le socle du développement du C.S.F.

L'OIF est un vrai moteur de projets francophones. Il convient de se rapprocher de cette force de proposition, voire d'exploiter sa production. Le minimum requis est de

- veiller sur la production de l'OIF et des organes du système OIF. en matière d'action culturelle, éducative, environnementale, économique et sociale,
- demander à nos correspondants locaux ce qu'ils en retiennent en tant qu'impact sur la société à leur niveau local.
- de faire remonter en opportunité d'autres sujets au cours du temps.

Exemple: le C.S.F. depuis Paris a un accord de partenariat avec l'OIF. Les C.S.F. locaux de l'Afrique de l'Ouest peuvent s'en prévaloir auprès du représentant de l'OIF pour cette partie du continent africain, qui est basé au Togo à Lomé.

2.4 le travail avec d'autres réseaux francophones.

Le C.S.F. est déjà en relation avec les plus grandes et plus actives associations francophones, certes très centrées sur la défense de la langue française mais, avec son expérience acquise, via la jeune chambre économique, il peut s'orienter vers d'autres associations, institutions ou entreprises comme il l'a fait par le passé soit pour l'accès aux services essentiels, soit pour la préservation de la méditerranée.

L'approche des têtes des réseaux francophones sera réalisée au niveau de la tête de réseau.

Les correspondants locaux sont naturellement à leur contact, localement.

Le travail à mener dans la durée est de prioriser et hiérarchiser le contact avec ces réseaux en termes de « à court terme et à plus long terme » indiquer les cibles et de là estimer le travail à effectuer pour garder un contact et estimer le volume de travail à y affecter.

2.5 Le travail avec la ICI :

La ICI tant au niveau des ONM ou OLM est un partenaire non exclusif du CSF, qui dispose de membres formés à l'action associative et compétents sur les problématiques locales.

C'est un vivier, qui est de nature à nourrir le C.S.F. de membres actifs et motivés.

Le réseau de la JCI est sollicité au niveau des **sénateurs francophones, des anciens membres et des jeunes actifs inscrits dans des ONM francophones, dont le pays est membre ou observateur de l'OIF.**

Ces deux réseaux sont en capacité de faire venir dans le domaine de l'action solidaire des expatriés francophones **résidant dans ces pays.**

3 DES OUTILS AU SERVICE DU RÉSEAU.

En abordant le sujet des outils, la rédaction du projet dépasse les pétitions de principe et évoque plus concrètement ce qui permettra les actions du C.S.F. au quotidien.

Le principal défi à relever est l'éloignement des organes centraux des organes locaux du C.S.F. dans l'espace et dans la durée. Les outils à utiliser ont pour mission de gommer cet éloignement le plus convenablement possible.

3.1 la sécurité du réseau

Tout réseau ne fonctionne bien qu'en sécurité pour ses adhérents tant du point de vue juridique que fiscal.

- Créer une fonction centrale de conseil juridique.
- Recruter au sein du C.S.F. des membres compétents en droit local.

3.2 les ressources en direction de la solidarité.

Le projet le plus concret au niveau local comme central appelle à engager les ressources nécessaires.

En plus des ressources humaines qui s'engagent sur ce champ, il peut y avoir des ressources immatérielles avec la créativité et l'innovation nécessaires pour trouver les actions de solidarité concrètes et les moyens financiers associés pourront être trouvés grâce au financement participatif comme l'a démontré avec succès le concours des Petits planétaires.

3.2.1 Ressources humaines

Dans leur cursus dans le Cercle, les adhérents trouvent la réponse aux besoins de formation individuelle et de groupe, qu'ils expriment utile à l'accomplissement des projets.

3.2.2 Les ressources financières

Le niveau de collecte des cotisations individuelles ne permet vraisemblablement pas de subvenir aux besoins.

Le financement du Cercle à chacun des niveaux viendra principalement de l'extérieur du Cercle :

- . Projet associatif du Cercle des solidarités francophones

- du partenariat
- du mécénat.
- du financement participatif

En local, ce financement est vraisemblablement de proximité vis à vis du terrain.

Toutefois les besoins de financement de la tête de réseau sont encore non identifiés, mais doivent explorer les ressources au niveau mondial.

3.3 la mémoire ou la capitalisation dans la durée.

L'analyse et le partage des expériences vécues constituent autant de sources de capitalisation.

1 Bibliothèque des actions,

- recenser les actions passées,
- les documenter,
- les digitaliser,
- les évaluer en mesurant leur impact sur le terrain

2 Répertoire des contacts,

- liste des partenaires ou mécènes,
- liste des intervenants dans les forums et déjeuners.
- Compte-rendu, notes des correspondants locaux ou adhérentes relatant ou évaluant l'impact des projets

Notes d'ambiance à définir en opportunité

3.4 une logistique

La logistique du réseau regroupe le matériel et l'immatériel indispensables pour faire fonctionner le réseau C.S.F.

3.4.1 Informatique " standardisée » et interopérable :

Utiliser les outils informatiques mis à notre disposition et appropriés : les dirigeants de notre association CSF doivent être en mesure de s'en servir.

Avoir des ordinateurs connectés via Internet et dotés des logiciels compatibles. On vérifiera que chaque adhérent dispose bien de ce socle.

- Utiliser des logiciels du domaine libre permettant l'échange des fichiers ou données,
- **Un Archivage/partage dans un CLOUD (Google drive ou similaire) ouvert au comité directeur**
- Développer si nécessaire un « flash mensuel » envoyé par courriel
- **Développer les échanges sur SKYPE (gratuit)**

3.4.2 Site internet : centralisé ou compartimenté par C.S.F. local,

- Rédiger un cahier des charges et prévoir une habilitation de gestion par le comité directeur
- . Projet associatif du Cercle des solidarités francophones

- Contrôle via le Rédacteur en chef « central » garant de la ligne éditoriale préalablement définie par l'équipe en place ,
- Utiliser un logiciel gratuit et évolutif, comme WORDPRESS.
- Veiller à ce que le site soit consulté (message d'alerte aux adhérents),

3.4.3 réseaux sociaux

Présence sur les réseaux sociaux

- Face book alimenté par tous / par section = page dédiée par pays ?)
- Utilisation de la chaîne YOUTUBE (réservée pour diffusion de vidéos)
- Développer si nécessaire un « flash mensuel » envoyé par courriel

3.4.4 formation des adhérents :

A défaut de disposer de formateurs au sein du Cercle, les réseaux de partenaires peuvent être mis à contribution.

3.4.5 Comptabilité.

Les C.S.F. locaux ne disposant pas de personnalité morale, leurs éventuelles écritures comptables sont du ressort du trésorier.

Pour simplifier la gestion, les projets locaux devraient bénéficier d'une comptabilité locale indépendante de celle du C.S.F., tenue par un « trésorier local » ou supportée par une association partenaire, dans le respect de la législation du pays.

3.4.6 conseil juridique :

La politique de recrutement à chacun des niveaux s'efforce de trouver des experts du droit ou de la fiscalité et de les fidéliser.

3.4.7 la communication interne.

L'impact de la communication interne ciblée sur le passage d'informations entre membres est commode à réaliser. Elle exige de la matière pour obéir à un rythme ne laissant pas trop de périodes blanches.

Un niveau de rédacteur en chef coordonnant la production des rédacteurs à la base est indispensable et doit être mis en place.

- Parvenir à une bonne gestion du fichier membres avec l'emploi de logiciels « associatifs ».
- Se diversifier dans les domaines de la SOLIDARITE et FRANCOPHONIE (pour aide à la recherche d'intervenants, de salles et de thématiques) comme par exemple : débats, joutes, cuisine, géolocalisation, à travers des partages multi-culturels, axes économiques, évolution des modes d'expression...
- Utiliser les outils informatiques mis à notre disposition et appropriés :
 - Archivage/partage dans un CLOUD (Google drive) ouvert au comité directeur
 - Développer si nécessaire un « flash mensuel » interne envoyé par courriel
 - Créer un kit conférence (publications / dépliants)
 - Etablir un organigramme clair (qui fait quoi ?)

4 UN RÉSEAU FRANCOPHONE ENGAGÉ POUR LA SOLIDARITÉ.

Notre cercle souhaite majoritairement que la solidarité soit plus le résultat d'interactions entre humains, que de financement plus ou moins aveugle apporté à des actions locales.

Cette position de principe oriente les adhérents vers des projets identifiés apportant tant pour les bénéficiaires que les participants, un **impact positif** en matière de développement humain.

Notre engagement pour la solidarité s'exprime pleinement dans les actions du Cercle ou celles qu'il soutient.

4.1 Quelles actions ?

Coexisteront durablement deux grandes catégories d'actions.

1 Des actions récurrentes, du type participation à la journée de la francophonie du niveau mondial, déclinées au niveau plus local, souvent de durée courte.

Ces actions assurent de la notoriété au CSF, pour amener à des nouveaux partenariats sur des nouveaux projets ou à des nouveaux projets avec de nouveaux partenariats.

Le C.S.F. tête de réseau impulse les projets communs comme la célébration chaque année de la journée internationale du 20 mars, le concours de poésie ou autres nouveautés

Chaque antenne du C.S.F. participe à la mise en œuvre de ces projets émanant du C.S.F. tête de réseau.

Sans renouvellement périodique du concept, localement l'érosion de l'intérêt et des promoteurs conduit inexorablement à l'obsolescence. Il faut donc renouveler périodiquement ce genre de projet.

2 Des actions plus spécifiques,

Elles sont souvent à monter et à réaliser en partenariat au niveau local sur un base de projet. Elles ont une durée plus longue. Ces actions se devraient de produire un impact positif et le C.S.F. ne se désengage que lorsqu'il est certain de la reprise par un acteur local, au contraire de la déshérence probable.

4.2 Un travail continu de veille à tous les niveaux

Chacun des niveaux du C.S.F. veille en permanence **sur les propositions de l'OIF**, qui est un vrai moteur de projets francophones, notamment culturels. Ils les mettent en perspective avec le contexte local,

- tant en évaluant leur impact sur la société à leur niveau,
- que pour faire connaître le C.S.F. au niveau local

Une veille continue sur les besoins locaux et les partenaires ou institutions capables de s'y intéresser.

À la fin de l'année 2017 nous saurons si la France est retenue comme organisatrice d'une expo universelle pour 2025, dont découleront sans doute des thèmes et projets porteurs en francophonie.

4.3 Comment identifier les projets pour s'y investir

Le dispositif mis en place par le C.S.F. tête de réseau doit motiver et accompagner les adhérents locaux dans le choix de projets appropriés au terrain et aux possibilités locales du C.S.F. et spécifiques dans le contexte local de chaque pays.

- . Projet associatif du Cercle des solidarités francophones

A ce titre, on pourrait réfléchir à une organisation des projets de ce type, via les remontées des C.S.F. locaux, des évaluations de projets aboutis ou échoués dans leurs environnements économique et social accessibles

Sur la base de ces orientations générales, chaque C.S.F. local détermine des activités / projets spécifiques qui restent en adéquation avec les grandes orientations du C.S.F. tête de réseau

Ainsi lors du rapportage pour la capitalisation des résultats par le C.S.F. tête de réseau, il y a à la fois une harmonie et une diversité (ce qui correspond à la diversité du C.S.F.).

Prenons en exemple : un projet du type « Electrifier des écoles ».

- Une telle opération dure plus de 1 an, On doit prendre en compte l'hypothèse du renouvellement des membres du C.S.F. y participant ou la conduisant. On peut électrifier une école de plusieurs classes en plusieurs années, comme électrifier plusieurs écoles sur une seule année.
- L'idéal est d'élaborer un plan sur une durée de référence avec plusieurs séquences, cohérentes.

Dans le domaine de la culture, on trouvera des actions fédératrices au niveau local à la fois pour faire valoir la culture du pays et faire connaître le Cercle à des partenaires locaux et d'éventuels prospects.

-organiser des conférences ou rencontres autour de la francophonie, de l'environnement, des objectifs du développement durable adoptés par l'ONU, soutenus par l'OIF

- organiser des voyages avec échanges culturels en francophonie, peut-être des jumelages
- organiser des concours de poésie, d'expression, des dictées francophones, des concerts de musique avec des compositeurs ou artistes soit classique soit de variétés avec un levier caritatif qui fait bouger les gens,

4.4 un plan d'action annuel

Elaborer un plan d'action annuel d'ensemble qui prenne en compte les attentes et projets du terrain, car c'est le canal prioritaire pour que la tête de réseau connaisse le terrain et définisse ou choisisse des actions pour répondre à ces besoins.

4.5 la communication externe.

La communication externe est au service des résultats et des projets du Cercle. Elle conforte la notoriété du Cercle auprès de l'ensemble de ses partenaires et des institutions.

Nous sommes dans une période de transition, avec l'obligation

- de nous adapter pour une communication EFFICACE
- De définir des cibles pour adapter la communication externe
- de créer une image valorisante et synthétique « au cœur du réseau francophone international engagé pour la solidarité ».
- de nous diversifier dans les domaines de la SOLIDARITÉ et FRANCOPHONIE (pour aide à la recherche d'intervenants, de salles et de thématiques)
- d'organiser des événements: débats, joutes, cuisine, géolocalisation, à travers des partages multiculturels, axes économiques, évolution des modes d'expression...

L'impact de la communication externe est difficile à évaluer. C'est un poste de dépense important selon l'apparat qu'on souhaite lui apporter pour la crédibiliser. Il est quasi-impossible de savoir l'intérêt que lui apporte son lecteur. Il convient de bien la régler en utilisant les outils informatiques *mis à notre disposition* appropriés existants :

Présence sur les réseaux sociaux :

- un site « Facebook » externe alimenté par tous et modéré.
- Une chaîne YOUTUBE (réservée à la diffusion de vidéos)

Développer si nécessaire un « flash régulier ou « mensuel » envoyé par courriel

L'ensemble des personnes recensées dans les listes, en tant que partenaires ou intervenants forment la cible privilégiée de la communication externe du Cercle.

4.6 Conclusion : mise en œuvre

Convaincre et transmettre

Nous formons un réseau d'hommes ou femmes francophones, unis par la langue française et la volonté d'être utiles à l'ensemble des francophones du monde.

Pour gommer les distances, nous faisons le choix de recourir aux techniques les plus modernes dans le fonctionnement au quotidien

Nous affirmons notre volonté d'ouverture et de communiquer.

Continuer et persévérer.

Ce projet regroupe un ensemble d'orientations pour exploiter au maximum les tendances fortes, qui animent notre association. Il n'a pas de limitation dans la durée.

Il clame et scande notre désir de francophonie.

Adopté en assemblée générale par les adhérents, il se vivra comme une « ardente obligation » pour les équipes dirigeantes pour la durée de leur mandat de s'en inspirer et d'apporter les compléments nécessaires pour faire vivre le réseau.